Groupe de travail sur la politique des poids et dimensions des véhicules

2026



Transport Canada Transports Canada

Canada

Principales mesures fédérales en 2026

1. **5 G$ Fonds national des corridors commerciaux**
2. **1 G$ Fonds pour l'infrastructure dans l'Arctique de**
3. **Méga déduction pour la productivité**
4. **Allègement de la taxe fédérale d'accise sur les carburants**
5. **Projet de loi C-39 : Loi visant à Bâtir un Canada fort**



Garder le Canada en mouvement : Moderniser les corridors commerciaux et la gouvernance maritime, réduire les formalités administratives et améliorer la sécurité et la certitude réglementaires



Bâtir le Canada maintenant : Accélérer la prise de décision fédérale pour les projets dans un délai d'un an en faisant progresser les processus simultanément, en coordonnant les décisions fédérales et en simplifiant la consultation de la Couronne.



Le Canada est fort pour tous : Renforcer les négociations collectives en les rendant plus proactives et responsables, établir un cadre fondé sur des règles pour résoudre un petit nombre de conflits difficiles et enracinés, renforcer la protection des travailleurs et améliorer la productivité.

Incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission (iVMLZE)

- Le programme iVMLZE a pris fin le 31 mars 2026, conformément à la décision prise dans le budget de 2025.
- Commentaires globalement positifs sur la facilité d'utilisation du programme, mais la participation au programme a été plus faible que prévu en raison de l'état de préparation du marché, des délais d'infrastructure et des lacunes provinciales en matière d'incitatifs.

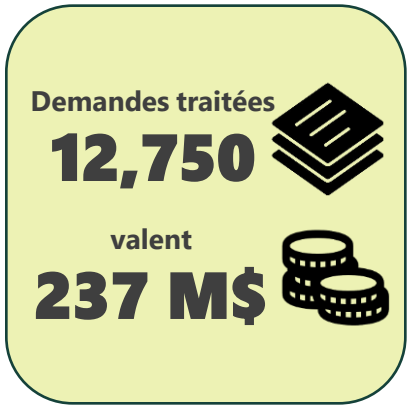

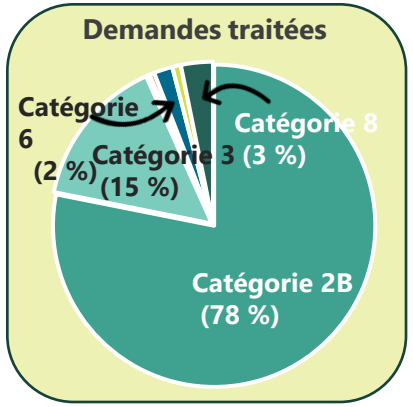

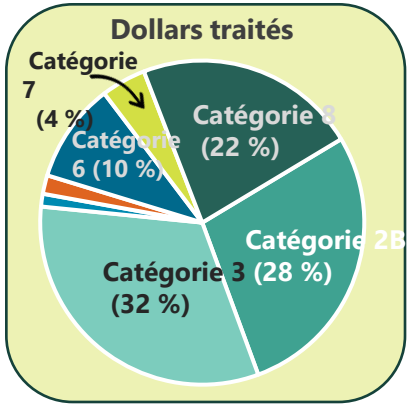

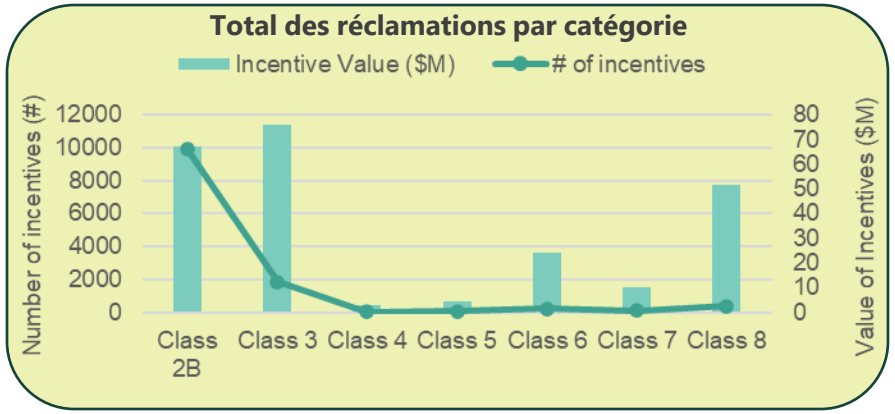

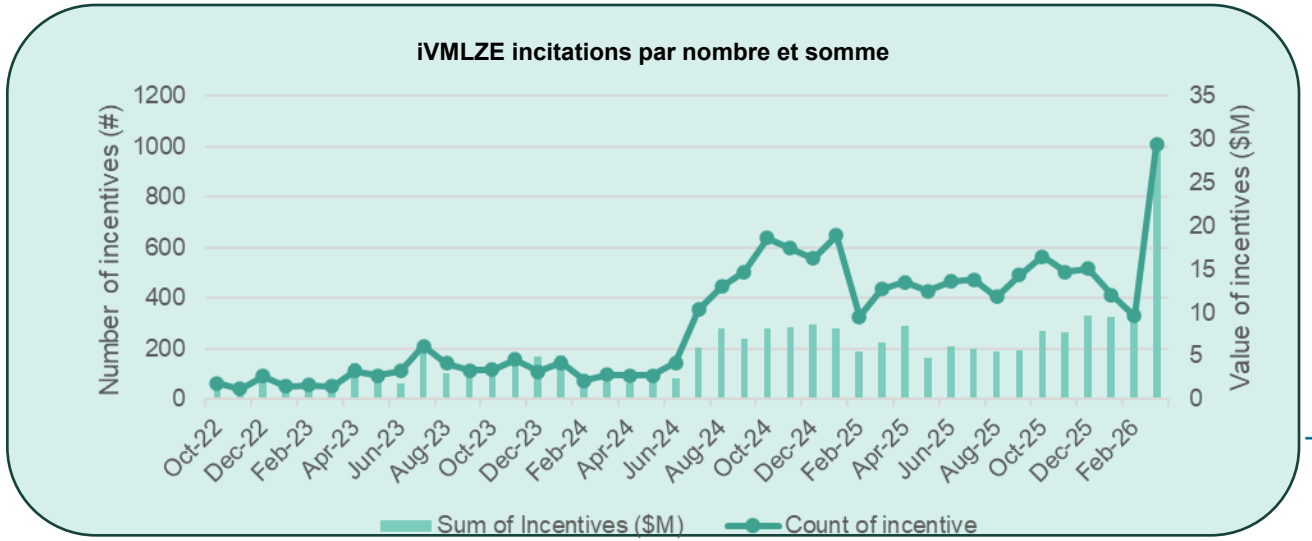

adoption du système iVMLZE – camions et tracteurs

Camions moyens électriques

- Camions de classe 4 à 6
- Seulement 3 % des incitatifs en nombre (338 demandes), mais 13 % des fonds du programme
- Lion 6 modèle le plus populaire (185)

Tracteurs électriques (classe 8)

- 216 au total (14 % des fonds du programme)
- Concentrés au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique
- 81 % achetés, 19 % loués (comparativement à 52 % et 48 % respectivement pour tous les véhicules du programme)

Camions de terminal électriques

- 2e type de véhicule de classe 8 le plus populaire dans le programme (32 % des réclamations de véhicules de classe 8)
- Taux de participation le plus élevé en Ontario
- 5 modèles différents avec OrangeEV et Terberg représentant respectivement 59 % et 30 % d'entre eux

Camions électriques à pile à combustible

- 10 tracteurs électriques à pile à combustible de classe 8 ont été encouragés
- 6 tracteurs Nikola et 4 Hyundai XCIENT

Électrification du camionnage

- Le budget de 2026 définit la voie du Canada vers la carboneutralité autour **de quatre piliers** : **accroître l** 'approvisionnement en électricité propre, **passer** aux technologies électriques, **transformer** notre productivité énergétique et **innover** pour les solutions de demain.
  - Potentiel considérable d'électrification de certaines parties du réseau de transport, principalement les véhicules routiers, en utilisant l'énergie propre canadienne, ce qui permettra de réaliser des économies de coûts opérationnels et de réduire la pollution atmosphérique.

- **L'accélération de l'adoption des camions électriques** nécessitera des efforts de soutien et de collaboration entre les différents ordres de gouvernement, les services publics, les fabricants d'équipement d'origine, les fournisseurs et les transporteurs.
  - Leadership fédéral sur plusieurs fronts (Transports Canada : sécurité des véhicules, innovation, politiques ; ECCC : Règlement sur les émissions, Règlement sur les combustibles propres, infrastructure de recharge ; Ressources naturelles Canada : Recherche et développement sur les batteries et le chargement)

- Transports Canada a relancé **le Conseil canadien des véhicules électriques (VE)** et dirige un nouveau groupe de travail sur l'état de préparation des véhicules électriques moyens et lourds et sur le coût total de possession.

Classification erronée et sécurité

- Budget de 2025 – 77 M$ sur 4 ans et 19,2 M$ par la suite pour les activités de conformité et d'application de la loi de l'ARC
- Levée du moratoire sur les déclarations T4A
- Modifications législatives visant à améliorer l'échange de renseignements entre l'ARC et le Programme du travail
- Les ministres du Travail ont annoncé en avril 2026 la formation d'un groupe de travail sur les erreurs de classification, dans le but de rendre compte des progrès réalisés à l'automne 2026
- Inspections éclair, axées sur Toronto et Montréal
- Le CCATM modernise le système d'échange de données sur les transporteurs afin de s'assurer que les provinces et les territoires peuvent échanger des renseignements à jour sur la sécurité, les inspections, les accidents et les condamnations
- Le CCATM achève les travaux de mise à jour des normes 7 (profils des transporteurs et des conducteurs), 14 (cote de sécurité) et 15 (vérifications des installations) du Code canadien de sécurité.

Commerce intérieur

- Un protocole d'entente interprovincial sur le camionnage est en cours de mise en œuvre.

- Le processus visant à déterminer la prochaine série de mesures commence maintenant

- Il est important de déterminer des mesures précises et réalisables.

- Veuillez communiquer avec les obstacles au commerce intérieur qui touchent le secteur du camionnage pour Neguest.Alemayehu@tc.gc.ca

Rejoignez-nous à Vancouver

Vancouver 4-8 octobre, 2027

Organisé par:

Canada

British Columbia Ministry of Transportation and Transit

City of Vancouver

PIARC

Site web

2027 VANCOUVER

XXVIIIe CONGRÈS MONDIAL DE LA ROUTE

OUVRIR LA VOIE À UN AVENIR PLUS PROPRE